N/Réf. :
V/Réf.: 008107 /2026/DG/PRMP/SP-PRMP/DCP/SPM/G-PEDER+/SP

ADDITIF N° 1

À L'APPEL À MANIFESTATIONS D'INTÉRÊT N°379 / 26 / 2026 / DG / PRMP / SP-PRMP / DCP / SPM / G-PEDER+ / SP DU 20 OCTOBRE 2026

Objet : Prorogation de la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt.

Référence : AMI relatif à la « SÉLECTION D'UN BUREAU D'ASSISTANCE TECHNIQUE POUR LA MAITRISE D'ŒUVRE DU PROJET DE MODERNISATION D'EXTENSION ET DE DENSIFICATION DU RÉSEAU ÉLECTRIQUE DANS LES DÉPARTEMENTS DU MONO, DU COUFFO ET DU BORGOU (PEDER+) »

La Personne Responsable des Marchés Publics de la Société Béninoise d'Énergie Électrique informe les candidats intéressés par l'appel à manifestations d'intérêt cité en référence que, **afin de permettre la prise en compte des éclaircissements apportés à l'AMI et d'accorder aux candidats un délai supplémentaire pour la préparation de leurs dossiers**, la date limite de dépôt des manifestations d'intérêt est prorogée comme suit :

Disposition	Date initialement prévue	Nouvelle date
Date limite de dépôt des manifestations d'intérêt	24 novembre 2026 à 10 heures 00 minutes	**08 décembre 2026 à 10 heures 00 minutes**
Date et Heure d'ouverture des propositions	24 novembre 2026 à 10 heures 30 minutes	**08 décembre 2026 à 10 heures 30 minutes**

Les heures indiquées sont exprimées en heure locale de Cotonou, Bénin (GMT+1).

En conséquence, le **point 18** de l'avis de l'appel à manifestations d'intérêt est modifié et se lit désormais comme suit :

« Les Manifestations d'Intérêt doivent être déposées en deux (02) exemplaires physiques, à savoir, un (01) original et une (01) copie, ainsi qu'une (01) version électronique scannée de l'offre sur clé USB sous le format PDF, le tout dans une enveloppe unique à l'adresse ci-après : bureau 201 de la Direction Générale de la SBEE,

en face de la préfecture du Littoral, immeuble contigu à celui de ORABANK au plus tard le 08 décembre 2026 à 10 heures 00 minute (heure locale : GMT+1) et porter expressément sur l'enveloppe la mention :

<< Services de consultants pour la maîtrise d'œuvre du Projet de Modernisation d'Extension et de Densification des Réseaux Électriques de la SBEE dans les Départements du Mono, du Couffo et du Borgou (PEDER +) ».

Les candidatures déjà déposées demeurent recevables. Les candidats concernés peuvent, s'ils le souhaitent, les modifier, les remplacer ou les retirer avant la nouvelle date limite, suivant les modalités prévues dans les documents de consultation.

Toutes les autres dispositions de l'appel à manifestations d'intérêt restent inchangées.

Le présent additif fait partie intégrante de l'appel à manifestations d'intérêt. Il est publié sur les mêmes supports que l'avis initial et communiqué simultanément à tous les candidats ayant obtenu les documents de consultation.

Fait à Cotonou, le 16/11/ 2026

La Personne Responsable des Marchés Publics,

SOCIETE BENINOISE D'ENERGIE ELECTRIQUE SBEE LA PERSONNE RESPONSABLE DES MARCHES PUBLICS LA PRMP

Jean-Luc YOFFOU